AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0405
FR0000054470-FS0169

17 mars 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 mars 2014, la société FMR LLC[1] (82 Devonshire Street, Boston, Massachusetts, 02109 Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mars 2014, le seuil de 10% des droits de vote de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir 11 849 006 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 11,22% du capital et 9,81% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion intervenant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 105 645 369 actions représentant 120 782 192 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.